



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2025

Excusé : Théo ARMBRUSTER (procuration à Christian VITU)

Absents : Benjamin RENNER, Isabelle LELAY, Gérard TALIETTI

Secrétaire de séance : Gilles BONNE

Approbation du Conseil Municipal du 09 Septembre 2025 : unanimité

Décisions modificatives :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser les décisions modificatives sur le budget 2025 suivantes :

BP Investissement :

Compte 2131 : Bâtiments : - 2 700 €

Compte 231 – 89 : Immobilisations Corporelles en cours : + 2 700 €

Voté à l'unanimité.

DIA 3^{ème} Trimestre 2025 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner du 3^{ème} Trimestre 2025.

Approbation de la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette au titre de l'exercice 2026 et de leur désignation au titre de cet exercice :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette au titre de l'exercice 2026 de l'ONF et lui demande de bien vouloir l'autoriser à signer tout document y afférent.

Voté à l'unanimité.

Vente pièces hydrauliques d'épareuse :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des pièces hydrauliques d'épareuse sont susceptibles d'intéresser un particulier de la commune et propose de lui vendre la somme de 2000 €

Voté à l'unanimité.

Avenant n° 2 : service commun en matière d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage, de passation de marchés publics de recherche de subventions et d'efficience énergétique :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver l'avenant n°2 au service commun en matière d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage, de passation de marchés publics de recherche de subventions et d'efficience énergétique entre la Commune de Raon aux Bois et la CAE portant le tarif de 2.50 € à 3 € par habitant et prolongeant la durée d'adhésion jusqu'au 31/12/2026.

Voté à l'unanimité.

Organisation du temps scolaire :

L'organisation du temps scolaire de l'école primaire arrivera à échéance à la fin de l'année scolaire 2025-2026.

Afin de prendre un nouvel arrêté pour une durée de 3 ans, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale des Vosges souhaite connaître les intentions de la Commune.

Monsieur le Maire propose que les jours et horaires restent inchangés, soit :

Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Voté à l'unanimité.

Participation employeur mutuelle santé à compter du 01/01/2026 :

Conformément aux dispositions du décret n° 2011-1474 du 08 Novembre 2011 relatif à la participation des employeurs publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents, la Commune a déjà mis en place une participation financière à la mutuelle souscrite par ses agents dans le cadre d'une convention de participation avec le CDG 88.

La participation actuelle est de 15 € par agent et par mois.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le montant de la participation à 30 € à compter du 01/01/2026.

Voté à l'unanimité.

Règlement périscolaire :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les modifications apportées au règlement périscolaire.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Gérard TALIETTI, Adjoint aux travaux, a présenté sa démission en tant qu'adjoint au maire et conseiller municipal.

Il présente le plan de financement définitif de l'installation de la chaudière biomasse au sein du groupe scolaire.

Dans la salle polyvalente, les aérothermes ont été démontés, le rebouchage des murs effectué et la peinture doit être terminée à la fin de la semaine. Le remplacement du sol est prévu semaine 44. Toutes les prises ont été changées. Une réflexion est en cours pour changer l'éclairage de l'entrée et refaire les peintures des sanitaires.

Des travaux routiers sont en cours : rebouchage de trous, PATA, fossés, chemins ruraux : la commune a eu recours à l'entreprise Etienne ROBIN pour la conduite d'engins.

La modification du PLU est en cours, des retours positifs de personnes publiques associés ont déjà été reçus.

- Monsieur le Maire rappelle les manifestations prévues : Exposition Carnets de Voyages à la bibliothèque à compter du 25 Octobre, cérémonie Pierre Mathieu le 27 Octobre, soirée Tartiflette avec la MFR de Hadol le 08 Novembre, Cérémonie du 11 Novembre, repas de Raon Bois Judo le 15 Novembre.
- Gilles BONNE informe qu'il y avait 104 enfants à l'école à la rentrée ; 2 enfants sont partis en école privée depuis la rentrée ; 2 enfants devraient arriver à la rentrée de la Toussaint.

Le centre de loisirs compte une moyenne de 21 enfants par jour la 1^{ère} semaine et 11 enfants la 2^{ème} semaine. La MFR étant fermée cette 2^{ème} semaine, les repas seront assurés par le restaurant Chez Christophe de Bellefontaine.

- Cathy BRAND remercie les bénévoles présents lors du repas de la semaine bleue et se réjouit de la réussite de cette journée.

- Jean-Luc BOUTIN informe qu'un sèche mains a été installé côté maternelle dans le groupe scolaire afin de faire des économies de papier mais il n'est pas utilisé. Deux placards ont été fabriqués et installés par un employé communal dans la salle informatique.

Un aménagement de l'entrée des logements de l'ancienne cure a été réalisé par un employé communal.

L'épareuse commandée a été livrée, le fauchage a donc pu commencer.

Le tractopelle communal est quant à lui utilisé pour la réparation des chemins et le curage des fossés.

40 bacs jaunes ont été distribués.

L'éclairage du Bexy a été pourvu de lampes leds.

Des poteaux d'éclairage public ont été implantés Chemin de la Coupe, Impasse du Frairage, Rue de Chante les Gouttes et Rue de la Fontaine.

La pose des éclairages de Noël sera effectuée par l'entreprise Pascal TOUSSAINT.

Les travaux sur le réseau d'eau potable Route d'Arches avancent, une partie sera reprise cette semaine par des enrobés. Une économie de 2 m3 d'eau par heure est effective.

- Céline VUILLEMIN : la commission communication s'est réunie pour le bulletin municipal ; les articles devront être réceptionnés au plus tard le 15 Novembre. Le QDNAR sera distribué fin de semaine 44.
- Bruno MOUGIN : l'association Jeunesse et Culture est intervenue pour renforcer les berges du ruisseau des Trayes.

Une intervention des services de la DDT avait été demandée pour sauver les truites se trouvant dans la Niche à proximité de la mairie suite à l'éboulement de la digue mais aucune suite n'a été donnée, les poissons ont donc été retrouvés morts.

- Pierre-Yves JACQUOT se propose de reprendre la tournée du QDNAR anciennement réalisée par Gérard TALIETTI.
- Emilie LANGLOIS s'est réjouie de sa présence auprès de Monsieur le Maire lors d'un mariage officié à la mairie.
- Jean-Pierre ROUSSEL : les passages piétons seront remis en peinture route d'Arches au printemps prochain. Le miroir sera prochainement posée Rue de Voirmont et le coussin berlinois Rue de l'Usine.

Séance levée à 21h54